

MAIRIE DE SAINT-AGNIN SUR BION

379 rue du Bourg - 38300 SAINT-AGNIN SUR BION

Téléphone : 04.74.93.46.51 / Fax : 04.74.43.27.71

mairie.st.agninsurbion@wanadoo.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 4 FEVRIER 2020

L'an deux mille-vingt, le quatre du mois de février, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sur convocation du 27 janvier 2020, et sous la présidence de Monsieur ROY Louis, Maire.

PRESENTS : ARMANET Pascal, BERNARD Jean-Michel, CHAPELIER Gilles, DURAND Brice, DURANTON Patrice GAGET Stéphanie, GONNET Martial, MOIROUD Sandrine, PERRIN Alain PLAETEVOET Patrick, ROY Louis.

EXCUSES : BRISON Sophie, LALO Ludovic, MASSAT Véronique.

POUVOIR :

BRISON Sophie donne pouvoir à GAGET Stéphanie,

Secrétaire de séance : MOIROUD Sandrine.

ELECTIONS MUNICIPALES

Le scrutin aura lieu le 15 mars et le 22 mars 2020 de 8 heures à 18 heures.

Composition du bureau - 1er tour

Le Président :

Titulaire : ROY Louis - Suppléant : PLAETEVOET Patrick

Le secrétaire :

Titulaire : PERRIN Alain - Suppléante : MOIROUD Sandrine

2 assesseurs :

Titulaire : ARMANET Pascal - DURAND Brice

Titulaire : GONNET Martial - Suppléant : BERNARD Jean-Michel.

Permanences du scrutin du 15 mars 2020 - 1er tour

De 8 h 00 à 10 h 30 : GAGET Stéphanie, DURANTON Patrice,

De 10 h 30 à 13 h 00 : CHAPELIER Gilles, MOIROUD Sandrine, PLAETEVOET Patrick,

De 13 h 00 à 15 h 30 : ARMANET Pascal, GONNET Martial, DURAND Brice,

De 15 h 30 à 18 h 00 : PERRIN Alain, BERNARD Jean-Michel, BRISON Sophie.

Composition du bureau - 2ème tour

Le Président :

Titulaire : ROY Louis - Suppléant : PLAETEVOET Patrick

Le secrétaire :

Titulaire : PERRIN Alain - Suppléante : MOROUD Sandrine

2 assesseurs :

Titulaire : GAGET Stéphanie - DURAND Brice

Titulaire : GONNET Martial - Suppléant : BERNARD Jean-Michel.

Permanences du scrutin du 22 mars 2020 - 2ème tour

De 8 h 00 à 10 h 30 : BERNARD Jean-Michel, GONNET Martial,

De 10 h 30 à 13 h 00 : CHAPELIER Gille, PLAETEVOET Patrick,

De 13 h 00 à 15 h 30 : MOIROUD Sandrine, DURAND Brice,

De 15 h 30 à 18 h 00 : GAGET Stéphanie, PERRIN Alain, BRISON Sophie.

TERRITOIRE ENERGIE ISERE (TE 38)

TRAVAUX SUR RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC - RUE DU BOURG Tr2

Suite à notre demande, le Territoire Energie Isère (TE38) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux intitulés :

Collectivité : Commune de Saint-Agnin Sur Bion,

Opération n° 18-004-351 : EP - Rue du Bourg Tr2.

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à 44.214 euros,
- le montant total des financements externes s'élève à 40.495 euros,
- la participation aux frais du TE 38 s'élève à 211 euros,
- la contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à 3.509 euros.

Afin de permettre au TE38 de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte :

- du projet présenté et du plan de financement définitif,
- de la contribution correspondante au TE38.

Le Conseil Municipal, après ces explications et ayant délibéré à l'unanimité des membres présents :

PREND ACTE du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : 44.214 euros,

Financements externes : 40.495 euros,

Participation prévisionnelle à la charge de la commune : 3.720 euros (frais TE38 + contribution aux investissements),

PREND ACTE de sa participation aux frais du TE38 d'un montant de 211 euros,

PREND ACTE de sa contribution aux investissements qui sera établie par le TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel maximum total de 3.509 euros.

Ce montant pourra être réajusté en fonction de la réalité des travaux et tout dépassement fera l'objet d'une nouvelle délibération.

Pour un paiement en 3 versements (acompte de 30 %, acompte de 50 % puis solde).

AVENANT N°7 DU 9 DECEMBRE 2019 A LA CONVENTION DU 7 MAI 2012 RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MEDICO-SCOLAIRE DE BOURGOIN-JALLIEU

En référence à l'article 2 de la convention relative à la participation financière aux frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Bourgoin-Jallieu, en date du 7 mai 2012, il était précisé que celle-ci serait recalculée à chaque rentrée scolaire en fonction du nombre d'élèves inscrits au Centre Médico-Scolaire et de l'évaluation des charges sur la base de l'exercice réalisé, et sur la base des données suivantes :

- le nombre d'enfants inscrits pour l'année scolaire 2018/2019 (état transmis par le Centre Médico-Scolaire) est de : 17.677 élèves,
- le montant total des frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Bourgoin-Jallieu pour l'année 2018 est de 10.391,66 euros. La participation financière est donc de 0,59 euros par enfant.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER les termes de l'avenant n° 7 du 9 décembre 2019 modifiant la convention en date du 7 mai 2012 relative à la participation financière aux frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Bourgoin-Jallieu,

- D'AUTORISER le Maire, ou à défaut en cas d'absence ou d'empêchement de toute nature, un adjoint pris dans l'ordre du tableau ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après ces explications et ayant délibéré à l'unanimité des membres présents :

ADOpte à l'unanimité des voix la proposition,

DONNE UN AVIS FAVORABLE à la contribution aux charges énoncées pour 143 enfants, soit 84,37 euros.

DENOMINATION DES NOUVELLES RUES AVEC MODIFICATION DE L'ADRESSAGE

Le Maire explique à l'assemblée que suite à l'état des lieux de la qualité de l'adressage sur la commune en matière de :

Mairie de Saint-Agnin Sur Bion – conseil municipal du 4 février 2020.

- Dénomination et création de rues,
- Numérotation des maisons avec la prise en compte des nouvelles et futures habitations,
et afin de faciliter le bon fonctionnement des services de sécurité et publics, il est proposé de dénommer les voies ci-après désignées :

- « **Rue du Côteau** » pour la voie reliant la rue du Chatenay à la rue des Cassières avec modification de la numérotation des habitations du 141A au 141J et du 54A au 54F,

- « **Rue des Sources** » au lieu-dit Les Rives avec la modification de la numérotation des habitations du 161A et B et du 169A et B rue des Rives,

- « **Impasse du Moulin** » sur la RD522 au hameau Le Moule avec la modification de la numérotation des habitations du 1494A au 1494B,

- « **Impasse des Lauriers** » au lieu-dit les Verchères avec modification de la numérotation des habitations du 176A au 176E de la rue du Boutat,

- « **Impasse de la Tour** » sans modification de la numérotation des habitations.

Les habitants impactés par le changement d'adresses (changement de numérotation, de voies ou les deux) se verront remettre en main propre leur nouveau certificat d'adressage ainsi que la plaque de numérotation de leur maison gratuitement.

Le Conseil Municipal, après ces explications et ayant délibéré à l'unanimité des membres présents :
EMET UN AVIS FAVORABLE pour la dénomination des rues telle que désignée ci-dessus.

DEMANDES DE DECLARATIONS PRELABLES

GOSSE Dominique/LOPES TOME Adelino : DP 038351 19 10035

256 route les Bourrelières – parcelles A n° 87 et 793 et 794 et 795 et 796 et 797

Réfection de la toiture sur la partie grange.

L'ALLINEC Jean-François : DP 038351 19 10036

17 B rue du Boutat – parcelles A n° 1093 et 1095

Abri voiture.

EMORINE Denise : DP 038351 19 10037

160 rue du Boutat – parcelle A n° 235

Réfection de la toiture.

EXPOSITO Franck : DP 038351 19 10038

84 rue des Mas – parcelles B n° 841 et 893

Pose d'un velux en remplacement d'une plaque translucide.

DECHAUD Jean-Michel : DP 038351 19 10039

93 rue du Boutat – parcelle A n° 1079

Piscine.

CURT Jérémy : DP 038351 19 10040

686 rue du Chatenay – parcelle B n° 261

Remplacement des fenêtres, modification des ouvertures et création de portes-fenêtres.

OPAC 38 – Mme RUEFF Isabelle : DP 038351 19 10041

396 rue du Bourg – Résidence Les Hauts de St Laurent – parcelles B n° 1144 et 1145 et 1146 et 1152

Remplacement des colonnes balcons.

PADILLA Hugo : DP 038351 19 10042

1064 route des Trappes – parcelles C n° 540 et 1066

Modification d'ouvertures.

MARTINEZ Gilles : DP 038351 20 10001
1494 B RD 522 – lieudit Pré des Portes – parcelles B n° 1341 et 1344
Clôture.

TRINCHERO Stéphane/VINCENT Diana : DP 038351 20 10002
17 rue de Traversière – parcelle B n° 419 en partie (B 1682)
Extension de la maison par l’agrandissement du salon séjour.

DOMINGUES VILAS BOAS José Carlos : DP 038351 20 10003
141 A rue du Chatenay – lotissement Les Côteaux du Chatenay 1 – parcelles B n° 1574 et 1577
Installation d’une clôture, d’un portail et d’un portillon.

YURT Seyit : DP 038351 20 10004
Rue de l’Orme – parcelle C n° 265
Clôture et installation d’un portail.

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

VENET Alexandre : PC 038351 19 10013
501 impasse les Verchères – parcelles A n° 158 et 47
Construction d’un logement d’animaux porcins, d’un laboratoire de transformation carnée et d’un logement de l’exploitant.

SOUBEYRAT Alban : PC 038351 19 10014
355 rue de l’Orme – parcelle C n° 364
Construction d’un garage.

INSA Olivier et Michèle : PC 038351 19 10015
15 rue du Boutat - parcelle A n° 1034
Extension de la maison d’habitation et modification de certaines ouvertures.

BUTTIN Clément/BOURGUIGNON Alicia : PC 038351 19 10016
133 rue le Bichet – parcelles C n° 976a – lot A
Construction d’une maison individuelle.

GRAUX Michel et Isabelle : PC 038351 19 10017
Rue du Bourg – parcelles B n° 1684 et 1983
Construction d’une maison individuelle.

GRAZIOLI-BRUNAZZI Pauline : PC 038351 19 10018
46 rue du Chatenay – parcelles B n° 1352 et 1355
Construction d’un garage.

GUILLAUD Séverine : PC 038351 20 10001
lieudit Le Curtut – parcelle B n° 1656
Construction d’une maison individuelle.

COLOMB-BOUVARD André : PC 038351 20 10002
315 rue du Rafour – parcelle B n° 1000
Extension de la maison existante.

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

KUCUKSAKALLI Salih : PC 038351 18 10009 M 01

lieudit Les Ecoloux – parcelle B n° 765

Modification du bâtiment 2 concernant l'espace bureau au RDC en surface entrepôt, et les ouvertures à l'étage.

IM David et Jessica : PC 038351 19 10002 M 01

Rue du Chatenay – lotissement Les Côteaux du Chatenay 1 – parcelles B n° 1581 et 1582

Modification des cotes d'implantation du projet, pan coupé en biais pour la maçonnerie du garage pour adaptation pavé d'implantation, création d'un perron béton et d'un escalier béton pour accès à la porte d'entrée, remplacement de la porte sectionnelle par une porte sectionnelle avec portillon intégré central et suppression de la porte de service en façade arrière, décalé de niveau entre le garage et habitation 6 marches.

QUESTIONS DIVERSES

Bilan CAF – garderie scolaire

Année 2018 : 24.650 heures réalisées,

Année 2019 : 25.098 heures réalisées.

Fin de la réunion du conseil municipal à 22 heures 40.